

TÉMOIN D'UN ÉVÉNEMENT

Le témoin d'un accident du travail est une personne qui a observé directement l'événement.

- **Identification des faits :** Le témoin peut confirmer les détails de l'accident, ce qui aide à établir la véracité des déclarations de la victime.
- **Objectivité :** Le témoin est souvent considéré comme plus objectif que la victime ou l'employeur, ce qui peut être essentiel pour les enquêtes.

Nom du témoin :

Témoignage à la suite de l'événement du : _____

Nom de la personne reliée à l'événement :

Description de l'événement – Version du témoin – JE –

(La description **DOIT inclure** : les faits observés (précis et détaillé)

[illegible]

Date du rapport : _____

Signature du témoin : _____

Signature du gestionnaire :